



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

NON DESTINÉ À LA PUBLICATION AUX ÉTATS-UNIS
NI AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES

Papiers Tissu KP augmente le dividende trimestriel
à 0,21 \$ par action ordinaire en raison du changement de désignation aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu

Mississauga (Ontario), le 14 mai 2026 – Papiers Tissu KP inc. (TSX : KPT) (PTKP) a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera payable le 15 juillet 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2026, sous réserve des lois applicables.

Ce dividende est déclaré en lien avec la déclaration d'un dividende trimestriel correspondant faite par Produits Kruger inc. (Produits Kruger), une société dans laquelle PTKP détient une participation minoritaire.

PTKP a augmenté ce dividende trimestriel, payable le 15 juillet 2026, passant du montant historique de 0,18 \$ par action ordinaire à 0,21 \$ par action ordinaire (et Produits Kruger a procédé à une augmentation correspondante de son dividende trimestriel), en raison du changement de désignation de « dividende déterminé » à « dividende non déterminé » aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation provinciale ou territoriale similaire, ainsi que de l'impact que cela pourrait avoir sur certains actionnaires de PTKP. Les autres actionnaires de Produits Kruger (13582141 Canada Inc. et KPGP Inc., collectivement) ont choisi de renoncer à leur droit à une partie du dividende payable par Produits Kruger à ses actionnaires le 15 juillet 2026 de sorte que, malgré cette augmentation du dividende sur les actions ordinaires déclaré par Produits Kruger, ils ne recevront que le montant historique de 0,18 \$ par action ordinaire. Ce changement de désignation devrait se poursuivre pour le prochain dividende trimestriel (dont le paiement est prévu en octobre 2026), tandis que PTKP et Produits Kruger s'efforcent d'être en mesure de désigner à nouveau les dividendes comme « déterminés » dès que possible.

Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que certains ou tout dividendes futurs seront désignés comme « dividendes déterminés » ou admissibles au titre de « dividendes déterminés ». Voir la section intitulée « Facteurs de risque – Dépendance à l'égard des déclarations de dividendes par Produits Kruger » dans notre Notice annuelle en date du 18 février 2026, déposée sous notre profil SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Plan de réinvestissement des dividendes

PTKP a un plan de réinvestissement des dividendes (PRD) en vertu duquel les actionnaires admissibles peuvent choisir de voir les dividendes en espèces réinvestis dans des actions ordinaires supplémentaires de PTKP. Aux termes du PRD, PTKP réinvestit automatiquement pour les actionnaires participants les dividendes en espèces de PTKP dans des actions ordinaires nouvellement émises, et ce, à un cours par action ordinaire correspondant à 100 % au cours moyen pondéré des actions ordinaires pendant cinq jours avant la date de versement des dividendes.

Seuls les actionnaires canadiens sont admissibles à participer au PRD, et ce plan est assujéti à des restrictions et prescriptions supplémentaires. Nous encourageons les actionnaires intéressés à prendre connaissance du texte intégral du PRD, qui se trouve sur le site Web de PTKP au www.kptissueinc.com.

Les actionnaires qui désirent participer au PRD devraient communiquer avec leur courtier, institution financière ou autre représentant par l'entremise duquel leurs actions ordinaires sont détenues afin de déterminer leur admissibilité, d'obtenir des directives appropriées sur l'inscription et de s'assurer de respecter tout délai ou exigence imposé par un tel courtier, institution financière ou représentant.

À propos de Papiers Tissu KP inc.

PTKP a été créée dans le but d'acquérir une participation dans le capital de Produits Kruger, et son activité se limite à la détention d'une participation dans le capital, comptabilisée en tant qu'investissement dans le capital-actions. PTKP détient actuellement une participation de 12,0 % dans Produits Kruger. Pour en savoir plus, visitez le www.kptissueinc.com.

À propos de Produits Kruger inc.

Produits Kruger est le premier fabricant canadien de produits de papier de qualité à usages domestique, industriel et commercial. La Société offre aux consommateurs canadiens des marques reconnues, comme Cashmere^{MD}, Purex^{MD}, SpongeTowels^{MD}, Scotties^{MD}, White Swan^{MD} et Bonterra^{MD}. Aux États-Unis, elle fabrique les produits de marque White Cloud^{MD}, de même que plusieurs produits de marques privées. Sa division des produits hors foyer fabrique des produits économiques de qualité et les distribue à une grande variété d'établissements commerciaux et publics. Produits Kruger emploie environ 3 000 personnes et exploite dix usines certifiées FSC^{MD} (FSC^{MD} C-104904) en Amérique du Nord. Pour en savoir plus, visitez le www.produitskruger.ca.

RENSEIGNEMENTS :

François Paroyan
Chef du contentieux et secrétaire
Papiers Tissu KP inc.
905-812-6936
francois.paroyan@krugerproducts.ca

INVESTISSEURS:

Doris Grbic
Directeur, Relations Investisseurs
Papiers Tissu KP inc.
437-882-2596
IR@krugerproducts.ca